

AOP Porc Grand Ouest : c'est désormais officiel

Le ministre de l'agriculture a signé l'arrêté reconnaissant officiellement la création de l'AOP Porc Grand Ouest lors du Space 2021. Une concrétisation attendue par les dix organisations de producteurs regrettant l'absence de Cooperl dans ce nouveau collectif.

C'est désormais officiel. A l'occasion de sa venue au Space le mardi 14 septembre dernier, Julien Denormandie a signé le décret de reconnaissance de la création de l'AOP Porc Grand Ouest. Un soulagement pour les représentants de tous les groupements de porcs¹, tous présents à l'exception de Cooperl qui n'a pas souhaité intégrer ce collectif. A cette occasion, le ministre a affirmé que « le travail réalisé depuis trois ans par les organisations de producteurs (OP) permettra de développer une solidarité dont la filière a réellement besoin à l'heure où celle-ci subit une conjoncture difficile ».



Julien Denormandie a signé le décret de reconnaissance de l'AOP Porc Grand Ouest le mardi 14 septembre 2021 lors de sa venue au Space

Julien Denormandie a également souligné que l'organisation des OP est une opportunité pour renforcer leur poids dans les négociations commerciales. « La création de l'AOP Porc Grand Ouest est une des clés du succès afin d'offrir une juste rémunération aux éleveurs et de prendre en compte les surcoûts de production. Je crois profondément à la force du collectif dans la filière porcine », a-t-il ainsi affirmé.